



Série – Pilotage de la performance

Boussole – Charte de gestion et Protocoles de gestion

Outil 1 – Canevas d'une charte de gestion ministérielle



OUTIL 1

Canevas d'une charte de gestion ministérielle

TABLE DES MATIERES

1. Objet de la charte ministérielle	1
2. Présentation générale du ministère	1
2.1 Objectif global du secteur.....	3
2.2 Objectifs spécifiques du secteur	3
2.3 Axes stratégiques :	3
2.4 Les programmes	3
3. Les acteurs, leurs rôles et responsabilités	8
3.1 Le ministre	8
3.2 Le coordonnateur des programmes	8
3.3 Le responsable de programme	9
3.3.1 Au niveau de l'élaboration de la stratégie, du budget du programme et de l'organisation du dialogue de gestion	9
3.3.2 Au niveau de l'exécution et du pilotage du programme	10
3.3.3 Au niveau de la reddition : contrôle des résultats des services	11
3.4 Le responsable de la fonction financière ministérielle (RFFIM)	11
3.5 Le responsable d'action	12
3.6 Le responsable d'activité	12
3.7 Autres intervenants	13
4. Le contrôle de gestion	13
5. Organisation du dialogue de gestion	14
5.1 L'objet du dialogue de gestion.....	14
5.1.1 Le dialogue sur les crédits	15
5.1.2 Le dialogue sur les effectifs et la masse salariale	15
5.1.3 Le dialogue sur le volet activités et performance	15
5.2 Modalités de mise en œuvre du dialogue	16
5.3 Relations entre les acteurs de niveau central.....	17
5.4 Relations entre responsables de programme.....	17
5.5 Relations entre responsable de programme et responsables des services.....	18
5.6 Calendrier du dialogue de gestion	18
6. Pilotage de la performance	22
6.1 Déclinaison opérationnelle des objectifs du PAP	22
6.2 Déclinaison des indicateurs	22
7. Règles de gestion du programme	23
7.1 Délégation des compétences d'ordonnateur	23
7.2 Degré et niveau de déconcentration de la GRH (recrutements, affectations, paie.....)	23
7.3 Contrôle interne	23
7.4 Le schéma d'organisation financière (SOF).....	24
7.4.1 Mise en réserve de crédits.....	24
7.4.2 Règles concernant les mouvements de crédits.....	24
7.4.3 Règles de fongibilité des crédits.....	24
7.4.4 Modalités de mise à disposition des crédits	24
7.4.5 Circuit de la dépense.....	25
7.5 Suivi de la gestion	26
7.5.1 Le cadre de mesure des résultats	27
7.5.2 Le tableau de bord	28
7.5.3 Les rapports d'exécution.....	28
7.5.4 Le rapport annuel de performance (RAP)	28



©GC
Relecteurs : AO & KK
30 septembre 2020

**Projet d’assistance technique en appui à la mise en œuvre
du Plan Sénégal Émergent (AT-PSE)**

Route de la Corniche Ouest
Immeuble Chrismur, 4^{ième} étage
Fann Hock-Dakar
Tél. réception : 33 88 95 762